



Lundi 18 janvier 2021

Les 4 fédérations associatives de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile sont indignées à l'annonce d'un nouveau report de la loi Grand âge et autonomie !

La déclaration faite le 14 janvier, par le porte-parole du Gouvernement, Gabriel Attal, sur un nouveau report de la Loi Grand âge et autonomie, n'est pas entendable par les fédérations du domicile : *« Ces deux réformes (retraites et Grand âge) restent à l'agenda de ce quinquennat dès lors que la situation sanitaire nous permettra de les reprendre. Les Français comprendront bien que notre boussole, c'est la gestion de la crise sanitaire ».*

Voulu par le Président de la République et annoncé avant l'automne 2019 comme le marqueur social de ce quinquennat, le projet de loi Grand âge et autonomie, sans cesse repoussé, ne peut plus attendre ! Il y a urgence à ce que le gouvernement passe des paroles aux actes et engage de vrais moyens pour le domicile.

Plus de 80% des Français souhaitent vieillir à domicile et les besoins pour faire face aux défis du Grand âge sont parfaitement connus : les rapports de Dominique Libault, Myriam El Khomri, Denis Piveteau et du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, mettent en évidence l'impérieuse nécessité de revaloriser les métiers de l'aide et des soins à domicile et d'identifier des financements pérennes pour le secteur. L'heure n'est donc plus aux débats, encore moins aux diagnostics. C'est désormais d'une décision politique dont nous avons besoin.

Comment imaginer que l'on puisse attendre que la crise sanitaire soit réglée pour s'attaquer au défi du grand âge ? Déjà aujourd'hui, faute de personnel et de moyens financiers, il est impossible d'honorer toutes les demandes d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

En première ligne depuis le début de cette crise sanitaire, mobilisées pour éviter aux hôpitaux et aux services d'urgence d'être submergés, présentes auprès des personnes isolées ou

fragiles, les fédérations du domicile sont loin de sous-estimer l'ampleur de la crise sanitaire. Mais elles savent aussi qu'une défaillance de leur secteur ne ferait qu'en aggraver considérablement les effets.

Les fédérations associatives du domicile ont eu l'occasion de le rappeler le 14 janvier lors d'un rendez-vous avec le cabinet du Premier ministre : la mise en œuvre de la loi Grand-âge doit avoir lieu avant l'été 2021 avec des financements à la hauteur des besoins du secteur.

Contacts presse :

Adédom : David Zeisler - d.zeisler@adedom.fr - 01 40 84 68 79

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - jplecocq@agence-profile.com - 06 87 08 13 48

FNAAFP/CSF : Elsa Despoisse – edespoisse@fnaafp.org - 06 77 05 36 87

UNA : Capucine Tillous-Borde – c.tillous-borde@una.fr - 01 49 23 71 54 / 06 82 76 41 41